

Juin 2011

Projet d'établissement de l'Ecole Communale Namur 2

Ecole communale de NAMUR II ; rue A. Delonnoy , 8 ; 5000 NAMUR



La Plante (Direction)

Tél : 081 / 22 56 50
Fax : 081 / 22 46 08
Courriel : namur2@ecolesnamur.be



Nanine
081 / 40 00 86



LA court'
ECHELLE
081 / 23 01 13

INTRODUCTION ET GENERALITES

- Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :
- Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental
 - ❑ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
 - ❑ Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
 - ❑ Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
 - ❑ Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale
- Décret « Ecole de la réussite »
 - ❑ Mise en place d'une organisation en cycles.
- La circulaire du 10/08/1998
 - ❑ Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire
 - ❑ Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
 - ❑ Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation
 - ❑ Distinguer évaluation sommative et formative.
- Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur
- Circulaire 14/9/98
 - ❑ Organisation des classes vertes
- Circulaire du 24/01/2002
 - ❑ Apprentissage des langues
- Décret 11/07/2002
 - ❑ Organisation des formations en cours de carrière

Quelle école ? Pour quel enfant ? Pour quelle société?

Un enfant artisan de son bonheur dans le respect de lui-même, des autres et de l'environnement.

Notre projet d'établissement s'articulera autour de quatre grands axes :

- donner du sens aux apprentissages,
- assurer la continuité,
- aider les enfants en difficultés,
- contribuer à l'éducation de l'enfant dans le respect de lui-même, des autres, de son environnement et de son patrimoine.

1. Donner du sens aux apprentissages.

L'enfant développera ses compétences, le plus souvent possible, au départ de situations de vie. Il sera un enfant " acteur ", confronté à la résolution de problèmes vrais.

Il pourra ainsi acquérir des compétences solides et transférables :

- savoir parler, écouter, lire et écrire
- traiter l'information
- observer scientifiquement
- expérimenter
- constater
- créer ...

Actions concrètes

Nous (*) nous engageons à :

- promouvoir des activités concrètes impliquant des manipulations pour aider l'enfant à accéder à l'abstraction,
- favoriser les activités d'éveil, vecteurs d'apprentissages significatifs donnant le désir d'apprendre (projets à court terme),
- impliquer les enfants dans l'organisation et l'exploitation des activités extérieures, organisées durant le temps scolaire: classes vertes, journées patrimoine, classes de neige, visites diverses, ... (projets à moyen terme),
- mettre en oeuvre des échanges dans le cycle et inter-cycles : expositions, présentations de travaux, ...
- faire appel à des partenaires extérieurs : Croix Rouge, zone de police, éco-conseillère,...
- apprendre à rédiger des écrits divers : lettres, invitations, résumés, synthèses, ...
- favoriser les travaux de recherche, seul ou en groupe : dictionnaire, documents divers,

...

(*) Nous = tous les professeurs des sections maternelle, primaire et cours spéciaux ainsi que toutes les personnes en contact avec l'enfant, dans le cadre scolaire.

2. Assurer la continuité.

Pour permettre à l'enfant de parcourir sa scolarité de manière continue, étape par étape, la cohérence et la continuité intra et inter-cycles sont de rigueur.

Actions concrètes

Nous nous engageons à :

- rechercher, créer et utiliser des référentiels : véritables outils qui suivront l'enfant au cours des différents cycles : " valise " des maternelles, boîte de mots, fardes de synthèses, ...
- apprendre aux enfants à créer et à utiliser une table des matières pour les classeurs de mathématiques et de français,
- établir clairement les objectifs à atteindre en fin de cycle,
- évaluer, quotidiennement, de manière formative, les apprentissages des élèves,
- évaluer, périodiquement, de manière sommative, les séquences d'apprentissage : 4 bulletins par an,
- apprendre la rigueur qui sera exigée dans tous les travaux et dans le respect du règlement de discipline de l'école,
- organiser de véritables concertations intra ou inter-cycles à des moments favorables à tous.

3. Aider les enfants en difficulté.

L'école communale, ouverte à tous, refuse la sélection sociale et économique : elle accorde une sollicitude équitable à tous les enfants.

Actions concrètes

Nous nous engageons à :

- prévoir, dans l'horaire hebdomadaire, des périodes pendant lesquelles les élèves en difficulté seront pris en charge par l'enseignant tandis que les autres travailleront individuellement,
- créer des groupes d'entraide entre enfants (tutorat),
- détecter, le plus tôt possible, les problèmes particuliers rencontrés par certains enfants (vue, ouïe, motricité, dyslexie, ...),
- faire appel à et travailler avec des aides extérieures plus spécialisées : PMS, logopède, centre médical, kinésithérapeute, ...
- conscientiser les parents au soutien à apporter à leur enfant : surveillance des devoirs, réponse aux convocations de l'équipe éducative, du PMS, du centre médical, ...
- différencier, dans la mesure du possible, les méthodes et les outils d'apprentissages,
- apprendre à l'enfant à gérer son temps (contrats, devoirs, ...),
- accueillir des enfants en situation de handicap pour autant que cela soit compatible avec la vie scolaire et relationnelle dans l'établissement

4. Contribuer à l'éducation de l'enfant dans le respect de lui-même, des autres, de son environnement et de son patrimoine.

L'école communale est, par excellence, le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on éduque, où l'on joue ensemble et où l'on partage la vie de tous les autres.

Actions concrètes

Nous nous engageons à :

- aménager des temps de parole : conseils de classe,
- adapter, modifier le règlement de classe et/ou de l'école, avec les enfants, si cela s'avère nécessaire,
- sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, du patrimoine en leur faisant découvrir ceux-ci : sorties, visites, journées patrimoine, géographie, histoire, écologie, ...
- faire respecter les droits de l'enfant : appel si nécessaire à des personnes ressources (PMS, SOS enfants, Parents secours,...),
- respecter et faire respecter les différences par une approche active de celles-ci,
- respecter l'enfant en tant que personne à part entière (pas d'humiliation),
- promouvoir une école où l'adulte, enseignant ou autre, dans sa personne ou dans son travail, est aussi respecté par l'enfant (savoir-vivre),

5. Des actions spécifiques aux diverses implantations.

LA court' ECHELLE :

« La court'Echelle »

Une rencontre artistique entre une Ecole communale et un CEC ou comment vivre l'école autrement dans un quartier populaire de Namur...

Le projet :

Prenant appui sur le concept de la courte échelle adopté par l'école, l'équipe du Centre d'expression et de créativité se mobilise aux côtés des professeurs et des enfants pour métamorphoser cette institution scolaire en un lieu où la dimension artistique trouve sa place.

Depuis la rentrée 2008, une salle de classe s'est ainsi transformée en atelier et, petit à petit, l'art occupe une place centrale au sein de la pédagogie de l'établissement.

Les enseignants et les enfants avec les artistes inventent la forme de ce nouveau concept pédagogique étape par étape. Le souci de ce collectif est de poursuivre l'aménagement de l'école et de privilégier la rencontre entre les enfants, leurs enseignants, les artistes et les parents. L'objectif est d'impliquer les enfants dans les actions, de développer leur créativité et d'articuler les enjeux pédagogiques et artistiques.

Transformer l'école par des interventions artistiques dans l'espace scolaire : les phases de développement du projet

Pour rappel, les premières phases du projet en 2008

Nous avons commencé par revisiter le bâtiment (extérieur et intérieur) en compagnie de l'équipe de l'école et des artistes/animateurs du CEC. Ce bâtiment constitue en effet l'environnement et le « décor » quotidien des enfants, des professeurs de l'Ecole et celui des artistes qui y travaillent et du public qui y vient ponctuellement.

Dans la cour, nous avons utilisé un des murs pour accrocher des échelles récupérées (via une émission de radio, ("La dépanneuse", sur Bel RTL, durant laquelle les enfants ont pris seuls la parole).

Lors d'ateliers théâtre, nous avons travaillé avec les enfants et les professeurs sur l'espace de la cour de récréation et tout ce qui s'y joue.

Dans le hall et pour gommer son côté lugubre, nous avons « réhabilité » une vieille cage d'ascenseur hors service, en y installant un éclairage et des couleurs. Les enfants ont été épaulés par un plasticien, un régisseur du Théâtre et un chercheur des Facultés universitaires de Namur, afin de comprendre comment « fonctionne » la lumière et quelles possibilités techniques s'offraient à eux.

L'inauguration du nouveau nom de l'école « La court'Echelle » a eu lieu le 29 mai 2009. Pour l'occasion, nous avons édité un plan explicatif du projet et conçu un blog : <http://echappeebelle.skynetblogs.be>

Suite à cette inauguration, l'équipe du CEC du Centre culturel régional et l'équipe enseignante décident d'évaluer l'action et de s'interroger sur les perspectives. En effet, des tensions sont apparues peu à peu qui révèlent les différences entre le monde de l'enseignement et le monde artistique. Des questions se posent sur les méthodes pédagogiques, sur l'esthétique et la qualité artistique. Les références culturelles des uns et des autres sont différentes, les langages, les méthodes également. Pour clarifier les objectifs et les enjeux communs, nous avons fait appel à un intervenant extérieur Jean Blairon de l'ASBL RTA reconnue en Education permanente dans l'axe analyse. Jean Blairon est un spécialiste d'analyse institutionnelle et du travail en réseau. Une analyse des enjeux et orientations est publiée dans leur magazine Interomag.

L'année scolaire suivante (2009/2010)

L'intervention a permis à chaque acteur de mieux comprendre les enjeux de l'autre et de se fixer des objectifs communs et complémentaires.

La nécessité pour les enseignants et les intervenants du CEC de faire découvrir aux enfants les pratiques artistiques pour développer leur imaginaire et d'utiliser ces découvertes artistiques pour faciliter les apprentissages scolaires est apparu comme l'objectif commun à mettre en œuvre. L'importance de permettre ce type d'expérience dans un milieu défavorisé est un enjeu central pour tous et un engagement social dans l'espace public. Dès lors il est apparu essentiel d'impliquer les enfants dans les choix des interventions artistiques et de réussir ensemble à mobiliser les parents et à les impliquer. Ce dernier objectif est essentiel pour les enfants et les familles mais

également pour l'école qui éprouve des difficultés à entrer en contact avec les parents et à les impliquer dans les apprentissages scolaires. Pour le CEC du Centre culturel régional l'ouverture vers le quartier est prioritaire pour déployer son projet de développement culturel par les pratiques artistiques et socio-artistiques.

Les enfants ont choisi de poursuivre l'aménagement de l'ascenseur et l'installation d'une bâche sur la façade de l'école a été l'occasion pour les enfants d'être partie prenante des modifications de leur environnement. Il s'agissait de poser un acte dans l'espace public, d'entrer en contact avec les voisins et le quartier. Par ailleurs, peu à peu les enfants les enseignants et les familles ont été invité à découvrir le Théâtre royal et certains spectacles. Ces activités ont permis d'échanger sur les codes artistiques et d'engager des actions de médiation qui ont nécessité des adaptations et des traductions de part et d'autre.

La thématique de la fête choisie en juin a permis aux parents de s'impliquer dans l'école et nous avons touché certains habitants du quartier. Un premier pas très encourageant a été franchi, ainsi des parents qui habituellement sont disqualifiés socialement et en tant que parents ont pu s'impliquer dans l'organisation de la fête.

D'autre part l'école de « La court'Echelle » c'est également impliquée avec le CCR dans un projet de Chorale avec une autre école du quartier et le home pour personnes âgées.

Un enjeu reste complexe : comment créer des outils de communication et de préparation communs pour les artistes et les enseignants afin que les professeurs puissent utiliser les interventions artistiques dans les apprentissages scolaires.

Des évolutions ont été mise en œuvre mais elles ne sont pas suffisantes.

L'HOMOLOGIE DES PRATIQUES ?

Une idée passionnante et qui sera travaillée en profondeur: est-ce que la dialectique entre « processus et produits » pour l'artiste est homologue à la dialectique « compétences et connaissances » de l'enseignant ?

Pour se concerter sur une séquence:

- il faut connaître les contraintes de l'autre;
- se poser la question de l'amont – comment on prépare ensemble, ou pas ?, de l'aval – qu'est ce qui est utile pour poursuivre après ?;
- dans la séquence, comment on fonctionne: l'enseignant aide l'artiste à animer son atelier d'artiste ou il y a une inclusion du pédagogique et on fonctionne sur le mode de l'improvisation, ce qui doit alors être discuté avant et s'évaluer après.

Deux finalités légitimes mais totalement contradictoires sont poursuivies par les enseignants et les artistes:

- arriver à un endroit connu avec des balises;
- arriver à un endroit inconnu par un chemin inconnu.

L'intérêt de notre aventure, c'est vivre les deux choses légitimes sans qu'il y en ait une qui soit désavouée.

Les modalités évidemment sont également opposées et légitimes:

- d'un côté une capacité à programmer, répartir, organiser;
- dans le travail d'invention, la stratégie de la tension, du dernier moment, peut aussi être légitime.

Des ajustements sur cet enjeu se sont réalisés durant cette année scolaire mais les difficultés sont encore importantes et des supports doivent être inventés et systématisés. C'est un des objectifs à développer durant les futures années scolaires.

Les objectifs prioritaires pour le futur :

DANS L'ECOLE

- Organiser des modules de formation entre artistes et enseignants et construire des séquences type et des outils pédagogiques pour faciliter la liaison entre les interventions artistiques et les apprentissages pédagogiques. Cet objectif est mis en œuvre avec la formatrice Dominique Godet via le CESEP – Centre socialiste d'éducation permanente à Nivelles.
- Poursuivre l'aménagement de la cage d'ascenseur centrale en travaillant sur la lumière et le mouvement, des installations sonores et visuelles et des constructions en 3 dimensions. L'enjeu est de faire de ce lieu de passage commun un espace artistique et ludique. Deux artistes travaillent sur cet enjeu avec les classes primaires.
- Aménager la cours de récréation commune entre la crèche et l'école.

Notre projet ayant fait écho dans la crèche voisine, nous envisageons à présent le même type de collaboration entre l'école, la crèche et le Théâtre via le CEC. La crèche devant se mettre en conformité selon les exigences de l'O.N.E., et bénéficier d'un espace extérieur adapté aux petits, nous examinons ensemble comment le partage de l'espace de la cour pourrait se greffer au projet d'ensemble de l'école.

Une nouvelle artiste qui a rejoint l'équipe du CEC a démarré en octobre 2010 un chantier artistique avec les petits des classes maternelles en lien avec la crèche. Les enfants imaginent et dessinent comment ils voient la végétation sur les murs et au sol de cet espace de la cour qui leur est réservé.

- D'autre part, nous souhaitons déployer des plantations dans la cour de récréation. Le travail avec un artiste sur cette dimension d'intégration de la nature dans la cour commune devrait faire l'objet d'une **résidence particulière d'un artiste travaillant dans le Land art**. Le défi est de taille car la cour de récréation est enclavée entre plusieurs bâtiments mais ce souhait récurrent est présent depuis 2 ans dans les demandes des enfants et des enseignants. C'est un enjeu pour cette école et ce quartier enclavés dans le tissu urbain.
- Poursuivre l'**implication des parents** dans l'organisation de la fête de l'école pour le printemps prochain en utilisant les ressources de certains d'entre eux (musiciens, cuisinier...)

En vue de la fête de l'école au printemps 2011, l'équipe des enseignants et des artistes a fait appel aux parents afin qu'ils viennent aider à la fabrication de costumes pour les enfants du spectacle. Depuis mi février, six mamans participent à cet atelier de confection, à partir de vêtements de récupération, qui est animé par une jeune styliste, Sophie Zakhanevitch et la coordinatrice du CEC Brigitte Castin.

Ce groupe désire poursuivre l'atelier au-delà de la fête de l'école. Nous imaginons des séances ouvertes aux habitants du quartier avec en parallèle un atelier pour les enfants.

DANS LE QUARTIER

La proximité avec le Théâtre/CCR tout proche de l'école facilite l'ouverture des enfants au monde du spectacle. Ils auront régulièrement l'occasion de rencontrer des artistes, d'assister à des répétitions, ...Il nous importe de leur ouvrir les portes du Théâtre aussi souvent que possible et de les familiariser ainsi avec les codes artistiques. De la même manière les parents et les enseignants continueront à être invité dans le cadre de certains spectacles. L'enjeu de la démocratie culturelle est au cœur de cette ouverture du Théâtre aux habitants du quartier.

Mais ensuite, et surtout, notre objectif est d'impliquer les familles et le voisinage, c'est pourquoi l'école et le Centre culturel régional avec le CEC participent activement à **la concertation permanente du quartier baptisée « Coquelicot »**.

Nous participons avec une trentaine d'autres institutions au processus de concertation portant sur la vie communautaire et associative. L'association vise à favoriser l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier Saint-Nicolas.

Leurs objectifs prioritaires sont :

- une consolidation de la mobilisation de quartier ;
- la mise en route d'activités communautaires qui pourraient être une source d'amélioration des conditions de vie collective dans le quartier et de l'identité de celui-ci.

Par ailleurs, Le CCR est partie prenante **du comité de quartier « Pont spaux »**, un des comités de quartier des Fêtes de Wallonie et qui est à l'initiative de fêtes alternatives et déploie des projets avec les habitants du quartier ou associations. Ainsi le Centre culturel régional est partenaire d'un projet de labo photo de quartier avec Philippe Lavandy et du projet de chorale intergénérationnelle auquel l'école de « La court'Echelle » participe activement. De cette façon l'école s'implique dans son quartier et peu à peu redevient un acteur du quartier ce qui a pour effet d'augmenter sa population scolaire. Quant au CEC et au CCR, ils déploient au départ de leur expérience au sein de cette école une dynamique de développement culturel et socio-artistique au sein du quartier.

Notre projet a été récompensé à Stuttgart (juin 2010) dans le cadre d'un projet européen « Cities for children » où la Ville de Namur avait choisi de poser sa candidature avec ce projet.

Pour Naninne et La Plante : se recentrer sur le précédent projet d'établissement afin de réaliser ce qui avait été prévu et qui n'a pas su l'être, ou qui n'a pas pu l'être. Pour rappel :

Naninne :

Naninne en harmonie avec mon environnement
Projet d'éducation à l'environnement, aux sciences et au multimédia

Pour sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement, les enfants et l'équipe éducative vont mettre en place un projet d'école intitulé : « Naninne en harmonie avec mon environnement ».

Guidés par leurs enseignants, qui conduiront le projet, les enfants intégreront des contenus pédagogiques scientifiques et multimédias à travers des ateliers, réaliseront des projets collectifs originaux en faveur de l'environnement et communiqueront la problématique suivante :

« Comment intégrer le respect de l'environnement dans son quotidien ? »

Cette opération originale et innovante vise à amener chaque élève à un comportement responsable face aux problématiques environnementales.

En impliquant les jeunes dans une démarche de projet motivante, en les accompagnant vers une production concrète et valorisante, l'enseignant pourra stimuler leur esprit créatif.

Une action verte pour concrétiser

Chaque classe imaginera une action concrète en faveur de l'environnement, toujours à partir du projet construit par l'enseignant, et la mettra en œuvre dans la durée du projet.

Une action de communication pour informer et étendre l'impact

Nos élèves devront faire connaître leur « action verte » aux autres élèves et au personnel de l'établissement ou à un public plus large via une opération de communication (exposition, vidéo...).

Des ateliers scientifiques et multimédia pour apprendre et réaliser

Faire appel à des personnes pour mener des ateliers scientifiques et ou/multimédia dans nos classes, qui enrichiront notre projet et aideront nos élèves dans sa réalisation.

Un blog pour communiquer

L'école créera un blog gratuit pour informer de l'évolution de son projet. Organiser une campagne de sensibilisation des parents et éducateurs sur le thème de la "Sécurité en Ligne", en collaboration possible avec l'association ChildFocus.

Exemples d'actions vertes pouvant être mises en œuvre par les enfants :

- Création d'une exposition d'œuvres d'art utilisant des déchets.
- Création d'une exposition sur l'écosystème.
- Aménagement du parterre du tilleul.
- Mise en place d'une collecte de nombreux biens usagés (piles, vêtements, livres...) au sein de l'établissement, dirigés vers les filières adaptées de recyclage/réutilisation.
- Aménagement d'une zone de la cour pour le recyclage des « déchets verts ».
- Création de différentes poubelles pour trier les déchets.


- Visite d'un parc à conteneurs.
- Réalisation d'une pièce de théâtre sur l'environnement à partir d'une histoire ou d'une vidéo.
- Création de nichoirs, mangeoires ou cabanes à oiseaux.
- Mise en place d'une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie.
- Réalisation de slogans publicitaires quant à l'environnement de l'école.
- Faire appel aux personnes extérieures comme le personnel des « parcs et jardins » de la ville de Namur pour des informations indispensables sur l'environnement.
- Créer un jardin dans l'école avec toutes sortes de fleurs, arbustes, ...
- Fabrication de papier recyclé.
- Actions concrètes : « Manger sain, manger malin » collation saine, cartable vert...
- Elevage papillons-coccinelles.
- Sensibilisation à la protection des batraciens.


La Plante :


Thème : l'audiovisuel.


Propositions d'idées à entreprendre en partie ou en tout.


Maternelles :

 Réalisation d'un blog de l'école en montrant les différentes activités, projets durant l'année (en photos, vidéo). Exemple: différents projets du mois, différentes activités comme...St-Nicolas, marché de Noël, carnaval.....

 Ordinateur : ouvrir les enfants sur Internet. Exemple : nous allons voir ensemble l'Afrique. Que savons-nous trouver sur l'Afrique ? Nous allons rechercher sur Internet. Avoir un ordinateur dans chaque classe maternelle pour pouvoir ouvrir un atelier permanent "ordinateur".

 Créer un petit journal par trimestre (gazette) où les parents seront informés sur les différentes activités scolaires. On pourrait responsabiliser un groupe de grands (5^{ème}, 6^{ème}) pour faire certains reportages (sujet sur l'école). Responsabiliser un enfant pour faire des photos. Exemple: une jeune institutrice arrive dans l'école, on l'interroge sur différentes choses comme ses hobbies, si elle a des enfants.....
Donc, le journaliste prépare les questions avec la classe. Le photographe prend les photos.

 Réalisation d'un livre photos (visites, marché de Noël, journée carnaval.....)
Filmer quelques étapes d'un projet de la classe (Afrique) afin de voir comment on a abouti à ce projet.

 Ecouter une histoire sur cassette, on entend un signal (cloche) quand il faut tourner la page.

 La roue du temps avec des photos.

✎ Ordinateur ? Avoir un local d'initiation à l'utilisation de la souris qui va en progression jusqu'à la 6^{ème} primaire (recherche de documents).

✎ Prévoir des défis dans les coins à réaliser à l'aide des photos.

✎ Cycle 5/8.

Evolution :

L'école au fil du temps :

- Comparaisons dans tous les domaines, comment travaillait-on ?
- Quels outils utilisait-on ?
- Et maintenant ?

Inspiration :

Spectacle du jeune ballet de Namur.

✎ Cycle 8/12.

Classe vertes : réaliser un reportage, film et photos pour présenter aux parents (Support télévision et exposition)

Projets personnels : utiliser le rétroprojecteur et insérer une projection vidéo sur le sujet traité.

Eveil : réaliser des photos numériques pour l'observation du paysage.

Activité artistique : imaginer le paysage hors photos et le représenter.

Savoir écouter : support film, audio, bruitage.

Mini-reporter : réaliser des reportages sur la vie quotidienne à l'école.

Théâtre : apprendre à parler dans un micro, améliorer ses déplacements et tout ce qui touche à l'expression corporelle.

En collaboration avec la ligue de la sclérose en plaques, rallye lecture.

✎ Toute l'école : chaque trimestre, dans une démarche citoyenne, instaurer un jour de.....ou anti..... ou.....(tabac, coca, amabilité, propreté, ...).

Mais aussi.....poursuivre le projet antibruit installé au sein de l'implantation.

La Communication avec les parents.

Des réunions d'informations seront organisées à l'attention :

- des parents des classes maternelles pour favoriser la liaison maternelle- primaire.
- de l'ensemble des parents des enfants fréquentant l'enseignement primaire, en - -
- début d'année lors d'une réunion par classe, dans le courant de l'année lors d'une réunion individuelle jumelée avec la remise du bulletin.
- des parents qui en éprouveraient la nécessité, par rapport à des besoins spécifiques.

De plus, nous veillerons également à solliciter les parents, à l'occasion, en tant que personnes ressources (aide lors d'activités extérieures, utilisation des potentialités et spécificités dans des activités scolaires, etc.).

Nous tâcherons au mieux de véhiculer l'information par le biais du journal de classe des enfants ou par divers feuillets.

L'accueil des enfants venant de l'enseignement spécial.

En collaboration avec les parents et le centre PMS, des stratégies seront mises en place afin d'accueillir au mieux les enfants venant de l'enseignement spécial.

Un calendrier de rencontres sera élaboré afin qu'enseignant(s) et parents puissent évaluer l'évolution des apprentissages et collaborer au mieux à l'avancement de l'enfant.

Le passage primaire – secondaire.

De manière à favoriser la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, deux aspects seront mis en évidence :

- l'aspect informatif.
- l'aspect pédagogique.

Sur le plan informatif :

- les enfants recevront tous les dépliant concernant les écoles secondaires avoisinantes, qui parviendront à l'école.
- ils recevront les conseils individuels, nécessaires et judicieux du centre PMS, à la demande.

Sur le plan pédagogique :

- la programmation des différents travaux et études à effectuer se fera à l'instar de ce qui se fait dans le secondaire.
- les enseignants du 4^{ème} cycle (5^{ème} et 6^{ème} années primaires) organiseront les référentiels des enfants en veillant à la continuité des apprentissages favorisant le passage au secondaire.

L'organisation de l'année complémentaire

1/ L'organisation de cette année complémentaire est une obligation décrétable qui comporte trois principes :

- 1/ son organisation doit rester exceptionnelle
- 2/ il ne peut s'agir d'un redoublement ni de création de classe supplémentaire
- 3/ sa mise en place doit être adaptée en fonction des réalités de l'école suivant deux points de vue :
 - a/ le point de vue pédagogique qui s'appuie conjointement sur :
 - des choix réfléchis aux groupements possibles des élèves
 - la concrétisation des moyens rappelés dans le décret (continuité, différenciation et évaluation formative dans les apprentissages)
 - b/ le point de vue législatif qui place l'école dans l'obligation de respecter :
 - la loi du 29/06/1983 relative à l'obligation scolaire (possibilité de dérogations pour ce qui concerne l'avancement et le maintien)
 - le décret du 14/03/1995 relative à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental (redoublement interdit au sein d'une étape).

2/ Comme il est indiqué dans le règlement des études de la ville de Namur, l'enseignant évalue l'enfant tout au long de l'année scolaire et lorsque celui-ci est en difficulté l'équipe pédagogique pratique de la manière suivante :

- 1/ Etablir un constat (au départ des socles de compétences et donc de l'évolution scolaire).
- 2/ Mettre en place des stratégies.
- 3/ Demander des aides extérieurs (P.M.S, logopèdes, personnes ressources...).
- 4/ Informer les parents et demander l'aide des parents.
- 5/ Faire appel à l'équipe du cycle y compris la direction, les professeurs de gymnastique, de cours philosophiques et de langue.

Après avoir respecté cette démarche, tout au long de l'année scolaire, le maître pourra proposer au conseil de classe, une année complémentaire pour cet enfant en difficulté. Ensuite ce même conseil de classe fera des propositions concrètes d'organisation concernant cette année complémentaire :

- 1/ En fonction des constats, l'équipe pédagogique établira les contenus à travailler différemment.
- 2/ Elle aménagera l'horaire de l'enfant.
- 3/ Elle déterminera la classe dans laquelle l'enfant se trouvera en majorité du temps.
- 4/ Elle expliquera à nouveau le fonctionnement aux parents.
- 5/ Elle prévoira dans le courant de l'année des rencontres avec ces mêmes parents pour évaluation.

6/ Après ces rencontres, elle communiquera à l'enfant le résultat des conversations entre instituteurs et parents.

Pour agir sur la différenciation, deux possibilités de planifications sont possibles :

- Soit imaginer et créer dans l'horaire hebdomadaire 1 ou 2 périodes à réserver pour un plan de travail (en fonction de ses difficultés).
- Soit à l'intérieur d'un même cycle, les enseignants peuvent s'arranger dans leur horaire, une planification de telle façon à ce qu'il ait 2 périodes en parallèle.

Lors d'une concertation des enseignants d'un même cycle, ils relèvent les problèmes qu'ils rencontrent et par exemple le vendredi, ils s'occupent chacun d'un problème particulier relevé lors de la concertation en trouvant différentes solutions (remédiations, groupes de besoin...).

Discussion à avoir au sein de ses équipes pédagogiques :

- 1/ Soit les difficultés sont très ciblées et particulières, alors l'enfant est capable d'apprendre l'année suivante sauf dans un domaine très précis.
- 2/ Soit les difficultés sont très importantes et on le laisse accomplir son année complémentaire dans la même année dans laquelle il se trouvait.
- 3/ Quid d'un élève « étranger » qui veut passer ou rester dans une année ?